

Paris, le 15 février 2022 - 7h00

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Eramet : la SLN franchit une étape majeure de son plan

Le Gouvernement de Nouvelle-Calédonie a délivré à l'unanimité les autorisations d'export de la Société Le Nickel à hauteur de 2 millions de tonnes de minerai de nickel, ce qui porte son autorisation d'exports annuels à 6 millions de tonnes.

L'annonce a été faite ce jour en Nouvelle-Calédonie lors d'une conférence de presse conjointe entre le Gouvernement calédonien et la SLN.

Eramet salue cette décision qui permet à la SLN d'avoir le cadre d'action dont elle a besoin pour mettre en œuvre le volet minier de son plan de sauvetage.

Depuis l'arrivée des producteurs à bas coût il y a une dizaine d'années, la SLN a dû s'adapter en rééquilibrant ses activités minières et métallurgiques afin de rester compétitive.

La SLN avait obtenu en avril 2019 une première autorisation d'exports de 4 millions de tonnes de minerai non valorisable en Nouvelle-Calédonie. Après 2,5 millions de tonnes en 2020, la SLN a exporté près de 3 millions de tonnes en 2021, année marquée par la perturbation des activités de la SLN notamment liée à la crise sanitaire.

En 2022, la montée en puissance devrait permettre de dépasser 4 millions de tonnes d'exports. La montée en puissance à 6 millions de tonnes s'effectuera jusqu'en 2024.

Plus de 300 personnes ont été recrutées, en majorité en Province Nord, dans les villages miniers et leur bassin d'emplois pour soutenir ce programme, et près de 200 nouvelles embauches sont prévues d'ici 2024.

La SLN alimentera toujours en priorité son usine de Doniambo avec des minerais adaptés afin d'y être transformés en ferronickel.

En ligne avec les engagements d'Eramet, la SLN accompagne ce développement d'une démarche sociétale citoyenne renforcée en faveur de l'environnement et des populations riveraines des sites dans les deux provinces.

La concrétisation du projet d'avenir de la SLN repose également sur la réduction significative du coût de l'énergie de l'usine de Doniambo. La réflexion sur l'accès à une électricité compétitive ainsi que le projet de centrale électrique pour alimenter Doniambo devront être accélérés en 2022.

Christel Bories, Présidente-directrice générale d'Eramet, a commenté :

« Je tiens à remercier le Gouvernement de Nouvelle-Calédonie ainsi que toutes les parties prenantes qui ont contribué à cette décision. Nous sommes attachés, aux côtés des autorités calédoniennes, à ce que la SLN puisse tracer une nouvelle trajectoire. »



Calendrier

23.02.2022 : Publication des résultats annuels 2021 du Groupe

28.04.2022 : Publication du chiffre d'affaires du Groupe au 1er trimestre 2022

À PROPOS D'ERAMET

Eramet transforme les ressources minérales de la Terre pour apporter des solutions durables et responsables à la croissance de l'industrie et aux défis de la transition énergétique.

Ses 13 000 collaborateurs s'y engagent par leur démarche citoyenne et contributive dans l'ensemble des pays où le groupe minier et métallurgique est présent.

Manganèse, nickel, sables minéralisés, lithium et cobalt : Eramet valorise et développe les métaux indispensables à la construction d'un monde plus durable.

Partenaire privilégié de ses clients industriels, le Groupe contribue à rendre les infrastructures et les constructions robustes et résistantes, les moyens de mobilité plus performants, les outils de santé plus sûrs, les appareils de télécommunications plus efficaces.

Pleinement engagé dans l'ère des métaux, Eramet ambitionne de devenir une référence de la transformation responsable des ressources minérales de la Terre, pour le bien vivre ensemble.

www.eramet.com

CONTACT INVESTISSEURS

Directrice des Relations Investisseurs Sandrine Nourry-Dabi T. +33 1 45 38 37 02 sandrine.nourrydabi@eramet.com

CONTACT PRESSE

Directrice de la Communication
Pauline Briand
pauline.briand@eramet.com

Image 7

Marie Artzner
T. +33 1 53 70 74 31 | M. +33 6 75 74 31 73
martzner@image7.fr